

PROPOSITION D'UN SCHEMA
DE TRANSITION POLITIQUE INCLUSIVE AU BURKINA FASO

A la suite de la prise en main des rênes de l'Etat du Burkina Faso par le Mouvement Patriotique Pour la Sauvegarde et la Restauration (MPSR) le 23 janvier 2022 et la volonté des membres d'exercer effectivement le pouvoir d'Etat, Nous, Groupe de Citoyens d'Appui à l'Opérationnalisation de la Transition (GCAOT), œuvrant dans le sens d'une sortie de crise et agissant en cercle de réflexion et d'analyse sur la situation nationale :

- Regrettant tous les événements malheureux ayant eu pour conséquences la mise à mal de la paix et l'avènement du présent coup d'Etat ;
- Vu les nobles objectifs du Mouvement Patriotique Pour la Sauvegarde et la Restauration (MPSR), visant à éviter un chaos social, à rétablir la cohésion sociale et la réconciliation nationale, à assurer la survie collective qui passe obligatoirement par la reconquête du territoire national et la sécurité des personnes et des biens.
- Prenant acte de l'interruption du processus démocratique dans un contexte de guerre et d'occupation caractérisée par la mauvaise gouvernance et la fracture sociale ;
- Conscients des enjeux cruciaux et urgents de la Nation et dans le but d'aider à une transition pacifique, démocratique qui conduirait à terme au rétablissement de l'ordre constitutionnel normal par des élections démocratiques ;

Considérant le désir incommensurable des Burkinabè pour la sécurité, la paix, la réconciliation nationale, la stabilité et le développement ;

Tirant leçons des expériences récentes et des erreurs liées à la dévolution du pouvoir ;

Proposons le schéma d'organisation suivant :

- L'institution d'une transition politique encadrée par une Charte. L'objectif de cette transition politique est de garantir, à travers le consensus politique et inclusif de toutes les composantes socio-politiques, les conditions hardies de la guerre contre l'ennemi, d'œuvrer à réaliser la paix et la réconciliation nationale, de renforcer l'unité nationale et la cohésion sociale entre les Burkinabè.

- La réalisation d'un consensus autour du Président du Mouvement Patriotique Pour la Sauvegarde et la Restauration (MPSR) pour conduire la transition, et ce dans le souci de faire face à la situation de guerre que le pays traverse depuis plusieurs années. Il exerce les attributions de Chef de l'Etat.
- La désignation d'un Vice-Président civil de la Transition. Investi par la Charte de pouvoirs non concurrents de ceux du Président, il œuvre aux côtés de celui-ci pour assurer la réussite des missions de la Présidence de la Transition ; et à défaut, un Premier ministre aux pouvoirs renforcés.
- La désignation d'un Premier Ministre. Il assure les fonctions classiques d'un Premier ministre dans un régime présidentiel.
- La mise en place d'une Assemblée législative constituante comprenant deux chambres (bicamérale). Cette assemblée jouera le rôle d'Assemblée nationale classique en votant les lois, en contrôlant le Gouvernement et en consentant l'impôt d'une part, et d'autre part celui d'Assemblée constituante. La constituante vise à adopter une nouvelle constitution pour permettre de refonder l'Etat.
- La désignation du Médiateur national à la tête d'une institution de réconciliation avec de meilleurs textes.
- La mise en place d'un organe de veille législative et réglementaire, de contrôle et d'interprétation des actes de la Transition. Rattaché à la présidence de la Transition, il apporte un soutien technique, administratif et juridique permanent à la gouvernance de la Transition.
- La résolution dans la Charte de la question des collectivités territoriales par des accords politiques.
- La tenue des élections générales (municipales, législatives et présidentielles) en fin de transition.
- La fixation d'un délai d'au moins trois (3) ans pour mettre en œuvre les chantiers de la Transition.

Le Groupe dispose d'un mémorandum détaillé des idées proposées et de l'organisation complète de la Transition ainsi que du fonctionnement de ses organes.

Par ailleurs, le Groupe est disposé à apporter ses ressources techniques aux autorités du MPSR, aux acteurs sociopolitiques, aux partenaires internationaux pour une Transition réussie au Burkina Faso.

Ouagadougou, le 25 janvier 2022

Porte-Parole

Dr Evariste Faustin Konsimbo, gestionnaire

Membres

Amadou Traoré, Juriste administrateur civil

Siaka Coulibaly, juriste politologue

Maitre Kyelem Appolinaire de Tambela, Avocat

Lookmann Sawadogo, journaliste

Issaka Lingani, journaliste

Dr Zakaria Tiemtoré, Universitaire